

## Ma famille

### Aides financières

L'Aide Départementale Financière Educative permet de répondre aux besoins des enfants pour l'entretien, la santé, l'éducation, la sécurité. Cette aide est conditionnée à une évaluation sociale et budgétaire par un travailleur social:

[Règlement ADFE](#)

### Faire garder mon enfant

Je suis inscrit(e) à Pôle emploi et je cherche une solution de garde d'enfants (de 0 à 3 ans) pour un entretien d'embauche, un rendez-vous dans mon agence, un rendez-vous avec une structure d'accompagnement à la création d'entreprises ou une entrée en formation ?

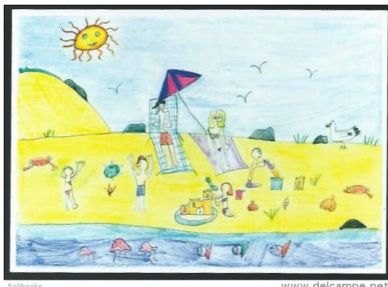
Pôle emploi et ses partenaires me proposent le service MaCigogne.

Plus d'informations:



### Soutien à la scolarité, aux loisirs et vacances

#### - Dispositif vacances pour tous



**Les vacances, c'est du bonheur qui fait grandir !**

80 ans après le vote de la loi sur les congés payés, 1 enfant sur 3 ne part pas en vacances. Celles-ci sont pourtant un droit et sont essentielles au bien-être et à l'équilibre.

Depuis sa création, le Secours Populaire Français se mobilise pour que les personnes les plus démunies puissent profiter de vacances.

Depuis maintenant dix ans, le Département cofinance le dispositif appelé « Vacances Pour Tous », grâce auquel 800 familles ont pu partir, soit 3 000 enfants et parents.

En 2016, 80 familles ont préparé un projet de vacances et sont parties pendant l'été.

Un accompagnement est assuré tout au long de la préparation du séjour par le (la) bénévole du Secours Populaire et le travailleur social. La participation financière de chaque famille est de 30 euros par adulte et 15 euros par enfant (ou 30 euros en cas de pension complète).

En 2017 à nouveau, 40 familles pourront être accompagnées par des travailleurs sociaux du Département, 40 autres le seront

## Ma famille

directement par le Secours Populaire.

Professionnels du Département, n'hésitez donc pas à vous saisir de cette opportunité pour les familles que vous accompagnez !

Pour toute précision complémentaire, vous pouvez vous adresser au Secours Populaire par tel au **02 35 72 15 56** ou par mail : [contact@spf76.org](mailto:contact@spf76.org)

fqserf

### - Aide aux collégiens pour la restauration et l'internat

Le dispositif d'Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat (ACRI) remplace à partir de la rentrée scolaire 2016 les Aides Départementales à l'Enseignement.

[Informations et les modalités de demandes](#)

## Se faire aider en cas de conflit familial

Que faire en cas de violences intrafamiliales, de situations de conflit ? Des associations et institutions sont à votre écoute :

- Vous êtes victime de violence familiale ? Vous pouvez consulter le site du Département [Violences intra-familiales](#)
- Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) propose une information et un accueil au siège sur toute question juridique en droit de la famille et droit pénal; par ailleurs, des permanences sont organisées dans 20 lieux décentralisés.  
[Plus d'informations](#)  
Adresse du siège : rue du pré de la bataille, 76000 Rouen. Tél : 02.35.63.99.99
- ALMA 76 propose une écoute et une prévention des maltraitances faites aux personnes âgées (secteur : Rouen + tout l'est du Département)  
Coordonnées : 0 820 820 911 ; et pour tous renseignements, du lundi au vendredi : 02 35 63 27 34
- TRIALOGUE se propose de rendre la médiation familiale accessible à tous.  
Adresse : 29 Rue de Buffon, 76000 Rouen  
Tél : 02 32 08 07 12  
Mail : [a.trialogue@free.fr](mailto:a.trialogue@free.fr)
- Enfin, le Juge aux Affaires Familiales est un juge du tribunal de grande instance (TGI), compétent en matière de régime matrimonial, procédures de divorce, attribution et exercice de l'autorité parentale, obligations alimentaires, demandes de protection à l'encontre du conjoint...  
[Plus d'informations](#)

Vous pouvez également consulter le site suivant, qui vous permet d'aller chercher toute information liée à la justice : [Justice.fr](http://Justice.fr), [une justice plus proche, un accès permanent à l'information sur vos droits](#)

## Se faire aider en cas de prise en charge d'une personne dépendante

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires à la prise en charge du handicap, aux aides diverses, sur le site du Département :

## Ma famille

- [MDPH \(Maison Départementales des Personnes Handicapées\)](#)

## Soutien à la parentalité et prévention

- **Les REAAP** (Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) : ils visent à combattre l'isolement et la solitude, à offrir aux enfants un lieu d'apprentissage de la vie sociale, à faciliter la vie des familles. Ils abordent notamment les questions relatives aux besoins de l'enfant, aux relations parents-enfants et à l'éducation dans le milieu familial : l'autorité, la gestion des conflits, le respect des règles de vie, la fixation des repères et de limites, les relations familles écoles...

[Plus d'informations](#)

- **Aides de la Caisse d'Allocations Familiales**

Consulter les aides de la Caisse d'Allocations Familiales et les démarches à effectuer en fonction de votre situation:

[Droits et prestations](#)

[Offre de services](#)

[Futur parent](#)

[Elever ses enfants](#)

[Se loger](#)

- **L'association « Les Nids »** accompagne des enfants en difficultés et leur famille.

Adresse : 48 bis rue Stanislas Girardin, 76000 Rouen

Tél : 02 35 07 44 35

